



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi, 11 novembre 2015 de 15 h 10 à 15 h 15.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Sylvain Nepton, greffier par intérim

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau politique
 - 3.1 Représentations politique - Assemblée générale annuelle du Conseil consultatif des terres des Premières Nations
4. Représentations et sollicitations
5. Levée de la réunion

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le Chef, M. Gilbert Dominique, assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyé de M. Stéphane Germain
Adopté à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3. BUREAU POLITIQUE

3.1 REPRÉSENTATION POLITIQUE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL CONSULTATIF DES TERRES DES PREMIÈRES NATIONS

RÉSOLUTION N° 6227

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans sa démarche vers l'autonomie considère fondamental son implication au sein des institutions politiques autochtones, particulièrement le Conseil consultatif des terres des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh est signataire à l'*Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Première nations* (l'*Accord-cadre*);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil consultatif des terres des Premières Nations tient son assemblée générale annuelle les 17 et 18 novembre 2015 à Vancouver, en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT QUE le chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh ne pourra être présent à l'Assemblée générale annuelle du Conseil consultatif des terres.

IL EST RÉSOLU d'autoriser le chef à signer la procuration, et ainsi donner l'autorité à la vice-chef aux Relations extérieures, M^{me} Marjolaine Étienne, de représenter la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à l'Assemblée générale annuelle du Conseil consultatif des terres.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité

4. REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATIONS

CLUB FADOQ KATERI

RÉSOLUTION N° 6228

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, juge important de soutenir des initiatives à portée sociale du milieu;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE les personnes âgées occupent une place significative dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QU'une activité à caractère social est organisée par le club local de la FADOQ, pour l'ensemble de la population, le 27 novembre 2015 à Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT QU'une demande est adressée à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour contribuer à cette activité par l'octroi d'une gratuité pour la location de la salle communautaire d'une valeur de 250 \$.

IL EST RÉSOLU d'accorder la location de la salle communautaire à titre gracieux pour l'événement organisé par le club FADOQ Kateri, qui se tiendra le 27 novembre 2015.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 15 h 15, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M. Charles-Édouard Verreault et adoptée à l'unanimité.

Le greffier par intérim,



Sylvain Nepton